



Murin à oreilles échanrées (L.THIRIET)



ZOOM SUR...

Le Murin à oreilles échanrées

Myotis emarginatus (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)

Le Murin à oreilles échanrées est une espèce de taille moyenne du genre *Myotis* dont la caractéristique descriptive principale est la nette échancre sur le bord extérieur de l'oreille. Son pelage est d'apparence laineuse, roux sur le dos et sans contraste net avec le ventre plus clair.

Cette espèce chasse essentiellement en forêt, avec une préférence pour les massifs de feuillus riches en points d'eau, ou le long de corridors boisés (haies, végétation le long d'un cours d'eau), dans des bocages, des prairies humides ou des vergers. Il n'est cependant pas rare de le rencontrer en chasse dans les étables. En été, pour la mise bas et l'élevage des jeunes, les femelles de Murin à oreilles échanrées peuvent partager leur gîte avec d'autres espèces de chauves-souris. Parmi ces espèces peuvent être citées le Grand murin ou l'Oreillard gris. Dans d'autres régions ces colonies ont également été trouvées dans des gîtes souterrains ou sous des décollements d'écorce. En hiver cette espèce se retrouve dans des sites souterrains plutôt «chauds» (7 à 11°).

sur plusieurs secteurs favorables.

Le Murin à oreilles échanrées a fortement régressé en Europe. Parmi les facteurs incriminés se retrouvent :

- l'intensification de l'agriculture avec la modification des habitats et l'utilisation de pesticides ;
- la rénovation des combles et le traitement chimiques des charpentes ;
- la dégradation et la fréquentation humaine des sites souterrains ;
- la fragmentation de l'habitat.

Une agriculture extensive, notamment avec le maintien des haies et la réduction drastique des traitements pesticides serait très favorable au Murin à oreilles échanrées.



Habitat du Murin à oreilles échanrées (L.THIRIET)

La répartition de cette espèce sur m2A est peu connue l'espèce est néanmoins présente